

COMMUNIQUE DE PRESSE

Transfert du bâtiment de l'école municipale de Sempesserre, une nouvelle étape.

Dernièrement, le Président de la Lomagne Gersoise, Xavier BALLENGHIEN, et le Maire de Sempesserre, Philippe BLANCQUART, ont procédé à la signature du transfert du prêt de l'école communale, préparé par Madame Valérie BOUSSARD, directrice de l'agence de Lectoure du Crédit Agricole.

Cette signature s'intègre dans les différentes procédures administratives du transfert des bâtiments scolaires vers la communauté de communes.

Depuis le 18 juillet dernier, c'est effectivement la Lomagne Gersoise qui a en charge l'ensemble des bâtiments scolaires du territoire communautaire (la compétence service scolaire restant aux communes).

Ce transfert constitue un objectif important du projet de mandature, qui va se traduire par un ambitieux plan d'investissement de 4 M d'€ d'ici 2026 pour améliorer la performance énergétique de ces équipements (dans un contexte particulièrement contraint actuellement) et leur mise aux normes aux conditions d'accessibilité souvent trop contraignante financièrement pour les communes.

7 M d'€ avaient déjà été engagés lors de la précédente mandature sur les équipements des 2 bourgs-centres, Fleurance et Lectoure, dont les écoles avaient déjà été transférées depuis 2018.

Les 2 élus ont chaleureusement remercié Madame Valérie BOUSSARD pour son intervention, soulignant que le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne reste l'un des derniers partenaires financiers de proximité pour les communes rurales.



Lors de la signature du transfert du prêt de l'école de Sempesserre.